L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 FEVRIER 1855.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Cons. [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 23 FEVRIER.

FORTIFICATIONS A PROVENCEVILLE.

Il y a [illegible] une dépêche [illegible] nous annonçait que la Chambre [illegible] l'extrémité du chemin de fer du golfe du Mexique. Notre correspondant [illegible] publique plus [illegible] Chambre, faisant un moment trêve à de vieilles habitudes, a adopté les trois lectures du projet dans le même jour.

[illegible]

Revenons à [illegible] Sénat la ratifie [illegible] nos côtes [illegible] pas songé plus [illegible] chemin de fer du golfe du Mexique est une voie toute tracée pour l'ennemi qui voudrait débarquer sur nos rivages et marcher contre la métropole du Sud. Partout ailleurs un débarquement serait une opération difficile. Partout d'invasion se trouverait d'ailleurs séparés de la Nlle Orléans par d'impénétrables marais, des cyprières impraticables, des terrains marécageux, des fondrières et des prairies tremblantes. Ces obstacles naturels sont la plus sûre protection de notre ville; ils la défendent mieux que ne le feraient des remparts hérissés de canons. En 1814 les Anglais pour atteindre les bords du Mississipi ont dû s'engager dans un petit bayou et subir les plus dures fatigues. Effrayés par l'aspect désolé du pays qu'ils venaient de traverser, brisés de fatigue et craignant de ne pouvoir jamais regagner leurs vaisseaux, ils étaient déjà profondément découragés lorsque Jackson, avec sa petite troupe de braves, vint intrépidement les attaquer au milieu d'une sombre nuit d'hiver.

Aujourd'hui il en serait pas de même. Nous supposons les bouches du Mississipi défendues ainsi que les Miguels qui donnent accès au lac Pontchartrain, les vaisseaux ennemis pourraient pénétrer dans le lac Borgne, s'abriter dans les anses de quelque île voisine de Proctor, et envoyer à terre dans des barges des troupes, de l'artillerie et des munitions. Quelques heures suffiraient au débarquement et le chemin de fer mettrait l'ennemi à même d'être sur la Nouvelle-Orléans avant tout [illegible] terrible de guerre nécessaire.

La résolution que vient d'adopter la Chambre des représentants a été présentée par le comité des affaires militaires de cette dernière assemblée à la suite de la réponse transmise par le brigadier-général Totten, appartenant au génie, au secrétaire de la guerre qui lui demandait s'il était convenable de fortifier ce point du rivage du lac Borgne où vient aboutir le chemin de fer du Golfe du Mexique. Le général Totten a reconnu l'importance stratégique de ce point et a recommandé [illegible] établir une batterie dont les feux pourraient tenir à distance les bateaux qui tenteraient de s'approcher de terre avec des troupes de débarquement. Quant à la garnison, une [illegible] cette partie [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] surprise [illegible] général Totten.

[illegible]

Le lac n'est navigable que pour de petits steamers et des bateaux à cause du peu de profondeur des eaux. Nous avons donc [illegible] des fortifications de peu d'importance. La dépense pour la construction d'une tour et d'une batterie, a été estimée, il y a quelques années, à $5,000. En allouant quelques jours pour l'augmentation du prix des matériaux, je crois que les ouvrages dont il s'agit pourront être exécutés pour $125,000, pourvu, bien entendu, que cette somme soit votée intégralement avant de [illegible] qu'il n'y ait point d'interruption dans les travaux. Le coût pourrait être terminé en un an à partir du jour où le gouvernement fera l'acquisition du terrain.

Nous avons l'espoir que le Sénat ratifiera le bill avant la fin de la session, car dans les circonstances actuelles il serait imprudent de laisser à découvert le point du rivage du lac Borgne dont il est question plus haut. Quoiqu'il en soit, il est certain que les ouvrages recommandés par le général Totten seront construits tôt ou tard au débarcadère de Proctor. Indépendamment des considérations de sûreté publique, ce sera une [illegible] chemin de fer du golfe du Mexique [illegible] le trait d'union nécessaire entre [illegible] et la ville. Il s'y fera naturellement [illegible] grand mouvement d'affaires, car les [illegible], le matériel, les approvisionnements, les matériaux de construction, &c., seront envoyés de la Nlle-Orléans. Le fort deviendra aussi un but de promenade et les convois du railway, au lieu de transporter quelques douzaines de personnes par jour, seront encombrés comme ceux du chemin de Pontchartrain.

22 FEVRIER.—L'anniversaire de la naissance de Washington a été célébré hier avec l'éclat accoutumé. Toutes nos compagnies de milice avaient pris les armes, et après avoir été passées en revue ont parcouru les principaux quartiers de la ville. De nombreuses salves d'artillerie annonçaient au loin que les citoyens de la [illegible] célébraient une grande solennité nationale. Les drapeaux américains, tenus et hissés [illegible] la résolution par l'amour [illegible] sur les édifices publics et des [illegible] des cafés, bureaux de journaux &c. Dans le port les navires s'étaient [illegible] pavoisés et ajoutaient à l'air de fête qui régnait de toutes parts.

LES MORMONS.—BRIGHAM YOUNG, le prophète des Mormons, se construit en ce moment, [illegible] ville du Lac Salé, deux grandes et belles maisons. Sa famille devient si nombreuse qu'il [illegible]. Il a cinquante ou soixante femmes [illegible] cinquante enfants. Un autre apôtre Mormon, le général Kimball, a soixante-dix femmes.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

ACQUITTÉ.—Le recorder a acquitté hier John Car- [illegible] accusé de lui avoir volé $105. [illegible]

[illegible]

Deuxième District.

[illegible]

Troisième District.

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

[illegible]

Congrès.—Washington, 22 février.—Le Sénat a adopté aujourd'hui [illegible] de piastres pour [illegible].

Le bill augmentant le tarif du crédit sur les [illegible] pour les considérer comme [illegible].

Des résolutions invitant le président à fournir les [illegible].

La Chambre a [illegible] rapport du comité de [illegible].

Le comité des terres a fait un rapport favorable à la proposition [illegible] l'Etat de l'Alabama [illegible] chemin de fer. La Chambre [illegible].

Le steamer [illegible] arrivera ce matin à la Nouvelle-Orléans [illegible] de New-York du 17 courant. (Les lettres d'Europe reçues par l'Asia nous parviendront dans deux jours.)

Marché de New-York—21 février—Notre marché au coton est calme et il ne s'est rien fait de [illegible] les cotons du [illegible] Middling Orleans 9 1/4 cts. [illegible]

New-York, 22 février.—Le marché au coton est calme [illegible] Middling Orleans 9 1/4 cts. [illegible]

Navigation intérieure.

Evansville—Louisville, 22 fév.—Le niveau des eaux n'a pas varié ici. [illegible] Joseph Lebeau est arrivé de la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 22 fév—Il n'y a plus en ce moment, ici, que cinq pieds six pouces d'eau dans le rivière, qui continue à baisser.

Cincinnati, 22 février—L'Ohio a monté de six pouces depuis hier. Les provisions sont calmes [illegible] cours.

Vicksburg, 22 février—Les bateaux suivans, se rendant à la Nlle-Orléans, sont passés ici aujourd'hui: le Henry Chouteau, hier soir à 6 heures; le J. C. Fremont, la nuit dernière à 2 heures; le St Clair, à 2 heures, et le Ben Franklin ce matin à 6 heures.

Sinistres.

Les officiers du Ben Franklin annoncent que le bateau à vapeur R. B. Bacon a coulé près de Cairo; le James Robb, à Devil's Island; le Norma à Choctaw Island, et le Dresden à Riddle's Point.

THEATRE D'ORLEANS.—Demain, samedi, *Otello*.

La représentation de dimanche est au bénéfice de M. Mocolar, père noble et grande utilité. Le spectacle est admirablement composé. L'affiche nous annonce deux délicieux vaudevilles: *L'Habit ne fait pas le moine* et *Un bal du grand monde*, ainsi qu'un intermède musical où se feront entendre Mmes Laget, Cambier et Pretty-Baille. M. Carrier chantera aussi une chansonnette comique: *Les tribulations d'un choriste*, dans laquelle il intercalera le final du quatrième acte de *Guillaume Tell*.

Avec un pareil programme il serait étonnant que la salle ne fût pas comble.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Washington, 14 février 1855.

Le colonel Hunt, du comité des affaires militaires, a demandé et a eu la bonne fortune d'obtenir de la Chambre la permission de rapporter un bill qui alloue 125,000 à la construction d'un fort dans la paroisse St Bernard, Louisiane, à l'extrémité du chemin de fer du golfe du Mexique. M. Hunt ayant proposé le bill, on a demandé l'adoption, et la Chambre a voté le projet de loi à une majorité des deux tiers.

La Chambre a fait preuve envers votre représentant d'une courtoisie extraordinaire; je n'avais jamais cru qu'un membre eût assez d'influence pour obtenir qu'un bill soit lu trois fois et passé le même jour. Le fait est d'autant plus étonnant que le Congrès est en ce moment saisi d'un nombre considérable de projets de loi et que chaque représentant et sénateur fait tous ses efforts pour faire adopter la mesure particulière à laquelle il s'intéresse. Le succès du colonel Hunt est dû à la haute estime qu'il a inspirée à la Chambre et aux sentiments de sympathie et bienveillance dont il est l'objet de la part de tous ses collègues.

La Chambre a ordonné ce matin l'impression de 100,000 exemplaires du tout ce qui a rapport à l'agriculture dans le rapport du commissaire des patentes, et de 10,000 exemplaires du rapport du commodore Perry sur l'expédition japonaise. La Chambre a également ordonné l'impression de 10,000 exemplaires du rapport sur le chemin de fer du Pacifique.

Le bill autorisant la construction de sept corvettes à vapeur, rapporté par le comité des affaires navales, a été, en vertu de la question préalable, déposé sur le bureau.

La résolution conjointe ayant pour but de remplir les conditions du traité de la Florida de 1819, à donné lieu à un long et vive discussion, qui a rempli toute la séance. La mesure a été repoussée, grâce, dit-on, aux efforts du secrétaire du trésor qui se trouvait dans la Chambre depuis le commencement jusqu'à la fin des débats. Je ne doute pas de la justice des réclamations dont il s'agit, et il est à regretter que leurs représentants n'y aient pas fait droit.

Le président n'a pas encore renvoyé le bill des spoliations françaises. Nous savons déjà par le télégraphe que M. Pierce a frappé la mesure de son véto. Edit.] mais on a tout lieu de croire qu'il prépare un message pour expliquer les raisons qui l'empêchent de l'approuver. [illegible] en frappant le bill, appellera sur sa tête les malédictions de la veuve et de l'orphelin, des vieillards et des enfants qu'il aura ainsi injustement privés de ce qui leur est dû. C'est une véritable soustraction commise par notre gouvernement.

Un amendement au bill des allocations indiennes autorisant le paiement d'une certaine somme d'argent à N. W. Thompson, pour services rendus, comme avocat aux Indiens Mashonees, a été [illegible] presque toute la séance de ce jour au Sénat. M. Thompson a découvert une fraude ou une erreur qui avait valu aux Menominees une perte de quelques centaines de mille piastres. Il réussit à obtenir cet argent après trois ou quatre ans d'efforts. Mais lorsqu'est lieu à la distribution des fonds, le commissaire des affaires indiennes ne voulut pas permettre à la tribu de payer l'avocat. L'objet de l'amendement était d'autoriser le paiement à ce dernier de telle somme que le contrôleur jugera convenable. L'amendement néanmoins a été repoussé par suite de l'opposition de l'administration. ***

PIE IX.—On lit dans le *Journal de Rome*, du 12:

«Hier, le Saint-Père a rencontré, près l'Eglise Neuve, le saint viatique, que l'on portait à Maria Carletti, jeune fille malade, de la paroisse de San Thomas in Parione. Le Saint-Père est descendu de voiture; il s'est agenouillé dans la rue, et il a accompagné le prêtre, avec lequel il est entré chez la malade. C'est lui-même qui a voulu lui donner le pain de la vie, au milieu de l'émotion de toutes les personnes présentes. Il s'est entretenu longtemps avec la malade, parente de M. Gilli, employé du ministère de la guerre, et, après lui avoir adressé des paroles consolantes, il lui a donné sa bénédiction. Il est rentré au Vatican, suivi par une foule immense accourue de tous côtés, aussitôt que l'on a su que le Saint-Père remplissait ce grand acte de religion.»

SAUVAGE.—Un homme d'une très grande intelligence vient aussi de mourir, mais d'être frappé du mal de Tasse. Nous parlons de Sauvage, le mécanicien du Hâvre, l'inventeur de l'hélice. M. Alphonse Karr a déjà raconté la vie si laborieuse et si utile de ce remarquable esprit, qui s'est usé à force de produire. Vieux et pauvre, Sauvage avait été, en 1846, l'objet des munificences du roi Louis-Philippe, mais la petite pension que le prince lui avait fait allouer était devenue insuffisante, il y a quelque temps, au moment où sa robuste raison tombait tout à coup en défaillance. Il faut le dire, aussitôt que le chef actuel de l'Etat a été instruit de ces circonstances, il s'est hâté de venir en aide à l'illustre et malheureux vieillard. Sauvage a été dès lors recueilli dans la maison de Picpus où il est entouré de soins et de prévenances. Si aujourd'hui nos navires fendent les mers avec tant de rapidité et vont en si peu de temps de Marseille à Constantinople, c'est en grande partie à sa belle découverte qu'on le doit. Dans l'asile où il a été recueilli, l'inventeur de l'hélice passe son temps entouré d'une volière pleine d'oiseaux et son violon.

POUDRE DE CHARBON.—On écrit de Belgique que quelques des travaux [illegible] M. Van Cutsem, de Neurenberg (Belgique) a découvert un procédé à l'aide duquel on peut comprimer, avec de poussière de houille, une espèce de charbon qui tient grande longtemps en feu que le charbon ordinaire.

Un essai de ce nouveau combustible a été fait à bord du bateau à vapeur *Amicitia*. Parti de Rotterdam le 30 novembre dernier (1854) avec un chargement de 75,000 kilogrammes, ce bateau a accompli le voyage d'Anvers en douze heures, [illegible] kilog. de charbon de cette poudre. [illegible] dans le même espace de temps [illegible] kilog. de charbon anglais, il y a donc une économie de 23 0/0.

[illegible]

LES DIAMANS.—La [illegible] France [illegible] *l'Etoile du Sud*.

Ce [illegible] le Régent [illegible]

[illegible]

L'*Etoile du Sud* semble avoir appartenu dans l'origine à un groupe de cristaux de diamant analogues aux géodes du [illegible] la Russie, et de même que [illegible] distingue des [illegible].

Ces faits et le grand volume de l'*Etoile du Sud* sont d'autant plus dignes d'attention que les diamans les plus célèbres, celui de l'empereur du Mogol, le Régent et le Koh-i-Noor, sont originaires de l'Inde. On sait que le Brésil n'en a donné jusqu'à ce jour que de moins considérables.

[illegible]

Au jugement des connaisseurs, la taille de l'*Etoile du Sud*, qui s'effectuera non par clivage, mais à la meule, et ne prendra pas moins de deux mois, doit mettre à jour dans ce cristal des qualités éminentes et [illegible] de limpidité [illegible].

[illegible]

Vivier, le cor célèbre, est, comme chacun sait, un mystificateur de première force. Il était l'autre jour, les yeux bagards et les cheveux en désordre, dans un de ces établissements d'invention britannique et aux prix modérés. [illegible] original. L'agitation, la terreur de l'artiste [illegible] la propriétaire du *Water-Closet*. A peine Vivier a-t-il refermé la porte de son cabinet, que, tirant un pétard de sa poche, il y met le feu. A ce bruit trop significatif pour elle, la femme jette un cri. «Ah! mon Dieu! s'écrie-t-elle, je me doutais bien que cet homme nourrissait un mauvais dessein...» Elle s'empresse d'ouvrir la porte, mais le verrou a été mis en dedans. Elle envoie alors en toute hâte chercher le commissaire de police. Le commissaire accourt, on enfonce la porte et le cabinet est vide en présence de l'on trouve... Vivier bien tranquillement assis, Ravaud en apparence, à la scène dramatique dont il est le héros et dont on l'a cru la victime.

—Monsieur, que faites-vous là? dit le commissaire de police stupéfait.

—Monsieur, vous le voyez... [illegible] largement d'un droit [illegible] qu'on achète en entrant.

—Mais, Monsieur, il y a une grande demi-heure que vous êtes enfermé...

—Mais, Monsieur, si vous aviez lu Molière, vous sauriez que *le temps ne fait rien à l'affaire*... si vous en ajoutiez, je suis prêt à l'acquitter.

Le client était en règle, le commissaire de police n'avait rien à lui objecter, ne pouvant dire vers la personne qui a requis son ministère, il s'écria avec humeur:

—Mais, Madame, pourquoi diable m'avez-vous dérangé?...

—Mais!! Monsieur, je n'y comprends rien... depuis vingt ans que je tiens cet établissement, ce n'est pas pour me vanter, mais j'ai entendu bien des bruits!... jamais, au grand jamais, je n'avais entendu rien de semblable.

On connaît le mot de cet ivrogne, qui disait un matin en avalant un petit verre: «Toi, mon ami, place-toi bien, car ce soir il y aura foule!» Voici un trait qui vaut l'autre: Un brave ouvrier, laborieux, adorant sa femme et ses enfans, n'avait qu'un seul défaut, celui d'aimer trop la dive bouteille,—ce dont il enrageait,—après bien entendu!

Le lendemain d'une ivresse, il se jura bien à lui-même de ne plus recommencer, et de passer désormais à l'avenir, sans se détourner la tête,—devant la boutique du marchand de vins. Pendant huit jours il tint son serment. Le neuvième, il était sorti de grand matin pour se rendre au travail, lorsque, aux abords du Pont Notre Dame et en face d'un *bouchon* à la mode, il éprouva une attraction qui lui chatouiller les narines. Il fit un pas en avant et ses jambes semblèrent lui faire défaut. Il va s'engager, une puissance plus forte que sa volonté l'entraîne... Il veut passer outre, ses jambes s'y refusent, il se sent entraîné vers ce *comptoir* fatal, comme ces personnages de *féerie* qu'un génie fait glisser sur des roulettes.

Enfin, par un effort désespéré, il redevient maître de lui-même; il prend sa course, enfile le pont Notre-Dame et ne s'arrête, tout essoufflé, qu'à une distance raisonnable du danger.

—Tu viens d'avoir un bon mouvement, c'est bien!—dit-il en se félicitant lui-même,—je suis content de toi!... Et pour te le prouver, entrons *ensemble* au cabaret... je veux te payer une bouteille!

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE III.

L'ANGE DES CONSOLATIONS.

Laissons le vieux comte assis à la tête inclinée devant la tombe de son fils, et revenons à cette pauvre désespérée qu'on appelle Carmélite.

L'appartement qu'elle occupait rue de Tournon était composé de trois pièces, comme son appartement de la rue St Jacques. Il avait été, comme nous l'avons dit, décoré et meublé par les soins de ses trois jeunes amies: Régina, Mme de Marande et Fragola. Mais celle qui avait surtout, plus avant peut-être que les autres dans la connaissance du caractère de Carmélite, donné le ton à l'ensemble et particulièrement présidé à l'arrangement de la chambre à coucher, c'était Fragola.

Dans cette chambre à coucher, au reste, étaient épars tous les objets meublant le pavillon de Colombo.

Le piano où lui et Carmélite avaient chanté cette dernière symphonie, chant du cygne, qui devait présager la mort des deux amans et qui n'avait présagé que la mort d'un seul.

Les deux amies de Carmélite, Régina et Mme de Marande, avaient voulu s'opposer à cette translation complète des meubles de Colombo dans la chambre de Carmélite.

Mais Fragola avait compris leurs craintes et avait insisté.

—Oui, sans doute, mes amies, avait-elle dit, s'il s'agissait d'une autre que Carmélite, ce que je vous demande de faire et ce que je ferai malgré vos observations, serait une imprudence, peut-être même une cruauté. Une femme, qui serait aimé Colombo d'un amour ordinaire eût [illegible] d'abord trouvé une certaine consolation à vivre au milieu des souvenirs de cet amour. Mais [illegible] d'art, et se fût déjà trouvée dans le temps sur [illegible] auxquels, que l'oubli aurait ajouté à la douleur des douleurs, ses objets, au lieu d'être pour elle une source de consolation, n'auront devenus [illegible].

[illegible]

—Oui, chère amie, avait-elle dit, ce tout ce qui lui tient lieu d'espoir [illegible].

[illegible]

Elle pleura, Fragola, elle pleura une vie de souffrance [illegible].

—Fragola! — Je suis faible. Ils me font tant de bien !!!

Un grand ciel s'est ouvert, qu'éclaire [illegible] Mes amies [illegible].

Comme une céleste lumière... Fragola [illegible] mais qui [illegible].

Au moment où Fragola achevait de prononcer ces paroles, un coup de sonnette retentit à la porte.

A ce bruit, qui n'avait cependant rien de bien étrange, la pâleur de Carmélite s'augmenta tellement, que Fragola, croyant que son amie allait s'évanouir, poussa un cri d'effroi.

—Qu'as-tu donc? demanda-t-elle.

—Je ne sais, dit Carmélite, mais je viens d'éprouver une étrange sensation.

—Qui cela?

—Au cœur.

—Carmélite...

—Mon Dieu, je deviens folle, ou la personne qui vient de sonner m'apporte des nouvelles de Colombo.

La femme de chambre de Carmélite entra.

—Madame, dit-elle, voulez-vous recevoir un prêtre qui arrive de Bretagne?

—L'abbé Dominique! s'écria Carmélite.

—En effet, Madame, c'est lui, seulement il m'avait défendu de dire son nom, de peur que ce nom n'eût une pénible impression sur madame.

Le front de Carmélite se couvrit d'une sueur froide. Elle serra convulsivement la main de Fragola.

—Eh bien, demanda-t-elle, que t'avais-je dit?

—Mémette-toi, Carmélite, dit la jeune fille; en lui pensant ton souvenir sur le front, reprit le mal, ta peur... Reçois ainsi que tu le devrais. Tu pâlis à la première lutte, et cependant, quelle épreuve plus douce pouvait te faire subir la Providence que celle de l'entrée de l'ami de ton passé?

—Tu as raison, Fragola, dit la jeune fille, mais, tiens, regarde-moi maintenant, me voilà forte.

Puis, se retournant vers sa femme de chambre:

—Faites entrer M. Dominique, dit-elle.

L'abbé Dominique entra.

C'eût été un merveilleux tableau à faire, pour un peintre qui eût pu saisir l'expression de ces trois figures, que celui de ce prêtre sur le pas de la porte, étendant, en signe de bénédiction, sa main sur ces deux jeunes filles, aux bras l'une de l'autre.

—Salut! mes sœurs, dit le moine s'adressant aux deux jeunes filles, mais s'inclinant plus particulièrement devant Carmélite avec cette déférence que l'on a pour une veuve.

Les deux jeunes filles saluèrent à leur tour. Fragola avec curiosité, Carmélite en inclinant la tête, car son pauvre corps était si faible qu'elle dut s'appuyer sur son ange encore à se tenir debout quelques jours.

Fragola avança une bergère à l'abbé.

Lui, à son tour, remercia Fragola de la tête, puis, se contentant d'appuyer une de ses mains au dossier, mais sans s'asseoir:

—Ma sœur, dit-il, j'arrive d'un long et douloureux pèlerinage, j'arrive du château de Penhoël.

A ces mots, les joues de Carmélite se couvrirent d'une telle pâleur que Fragola, qui était debout, tomba à genoux devant elle, et lui serra la main entre les siennes.

Mais elle, avec un sourire:—Je tiendrai ta promesse.

—Du château de Penhoël, murmura Carmélite. Alors, vous avez vu le comte?

—Oui, ma sœur.

—Oui! malheureux, malheureux père, s'écria Carmélite, comprenant qu'il avait dû exister pour un autre cœur une douleur aussi grande que la sienne, sinon plus grande encore.

Le prêtre comprit tout ce qui se passait dans l'âme de la jeune fille, et à quelles angoisses cette âme était en proie.

Le comte de Penhoël, dit-il, est un digne et noble père. Il vous plaint, ma sœur, et je vous apporte sa bénédiction.

Carmélite jeta un cri, elle retrouva la force de se soulever et, se laissant glisser sur ses genoux, elle se trouva aux pieds de l'abbé Dominique.

—Ah! mon père! mon père! dit-elle en fondant en larmes, il ne m'a donc pas maudite...

Elle ne put en dire davantage, ses yeux se fermèrent, son visage devint blanc comme de l'albâtre, ses deux bras s'allongèrent sur les coussins du fauteuil, et cette tête, qui semblait fléchir sous le poids de ses pensées, se renversa sur le dossier, la vie paraît s'envoler de cette frêle enveloppe.

—Mon Dieu! dit religieusement le moine, effrayé en voyant le visage luisant de la jeune fille, suis-je donc une lueur de votre serviteur au nouveau messager de mort!

Fragola avait souvent vu tous les sels dont elle se servait en pareille circonstance; car les évanouissements de Carmélite étaient fréquents. Elle lui fit respirer des sels; puis, voyant que les sels étaient insuffisants, elle lui frotta les tempes avec du vinaigre.

L'évanouissement persistait, et rien n'indiquait que Carmélite dût revenir à elle.

Fragola alla vers la table, elle y prit un flacon dont elle se servait dans les cas désespérés. C'était de l'éther acétique, avec lequel elle avait l'habitude de lui frictionner la poitrine, quand ses évanouissements persistaient d'une façon inquiétante.

—Mon père, dit-elle au moine, seriez-vous assez bon pour passer dans la chambre voisine?

—Je me retire, ma sœur, dit Dominique. Je suis moi-même attendu chez moi, et c'est pour accomplir un devoir que je regardais comme sacré que je suis d'abord venu ici. Tâchez qu'elle me pardonne de lui avoir, avec si peu de ménagement, apporté les paroles du père de mon ami.

Puis, lui mettant dans la main la relique qu'il avait reçue du comte de Penhoël, et dont, en quelques mots, il expliqua à Fragola toute la valeur, il sortit en laissant la jeune fille à son addition pieux.

Quelques frictions suffirent à faire rentrer la vie dans ce corps inanimé et qui semblait inanimé. Carmélite revint à elle, ouvrit les yeux et chercha tout d'abord l'abbé Dominique.

—Où est-il? demanda-t-elle d'un air étonné, ou plutôt est-ce que je n'ai fait qu'un rêve?

—Non! dit Fragola, il était là.

—Dominique, n'est-ce pas?

—Oui!

—Qu'est-il devenu?

—Il s'est évanoui, et, par discrétion, il s'est retiré.

—Oh! que je voudrais le revoir, s'écria Carmélite.

—Tu le reverras, dit Fragola, mais demain, plus tard, quand tu auras la force de l'écouter et de lui répondre.

—Oh! je suis forte, je suis forte, s'écria Carmélite. Songe donc que j'avais mille détails à lui demander. C'est lui qui m'a quittée le dernier. Où est-il, où repose-t-il? Nous irons, n'est-ce pas, Fragola, faire un pèlerinage à ce tombeau?

—Oui, ma sœur, oui, sois tranquille.

—Ne m'avait-il point parlé de son père, ne m'avait-il pas dit un mot de la part de son père, que son père m'avait pardonné?

—Oui, tu es pardonnée, qui te le bénit... Tu vois donc que Dieu est avec toi.

(*A continuer.*)

INSTITUT ST-CHARLES.—Cette excellente maison d'éducation, dirigée avec un rare succès par Mme Macé, est depuis quelque temps en pleine voie de prospérité. Le nombre des élèves s'accroît avec une rapidité si considérable que la direction [illegible] faire [illegible] des bâtiments qu'elle [illegible] nouvelle destination.

L'Institut St-Charles est établi à Greenville, [illegible].

[illegible]

TROP OBÉS AFFREUSE TOUX! [illegible] Paris, le grand [illegible] remède contre la toux.

[illegible] Sirop Pectoral. [illegible] Nle-Orléans.

Remède de Fréminville Meilhaneck, contre la [illegible]

[illegible]

Avez-vous une maladie de foie.

[illegible]

Les PILULES DU Dr McLANE CONTRE LA MALADIE DE FOIE [illegible] VERMIFUGE [illegible]

SOOVILLA & MEAD, No 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. [illegible]

ATTENTION.

Bas, Marchandises sèches et marchandises de saison.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de [illegible] aux enchères [illegible] de H. Peychaud & Co, No 32, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane.

Conditions libérales à la vente.

Marchandises avariées, Habillements, &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente d'Habillements, Chaussures, Marchandises avariées &c. qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Meche & Lemonsa, No 72, rue de Chartres.

L'attention des acheteurs de CIGARES de la Havane est appelée sur la vente que MM. Beard, Calhoun & Co feront aujourd'hui, à 11 heures, au magasin de M. B. Valls, No 73, rue des Magasins. Pour les conditions, &c., voir les catalogues et l'annonce.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

25 fév—Propriétés en Magasins, de valeur, Lafayette, rues St Charles, Carondelet et Gravier, de la succession J J Robson—De belles Terres sur bayou Lafourche, succession W M Lord—Belle résidence rue du Canal, succession W C Micou.

Résidence de cottage et terrain rue du Camp, lieu dit, sans réserve.—12 terrains rue Apollo, Jefferson City.

2 fév—60 beaux nègres d'habitation assortis, en grande partie de l'habitation Piednod de Charles-de-Vierge, 25 bons de la ville de la Nlle-Orléans, de $1000 chacun.

1er Mars—32 bons de la ville de la Nlle-Orléans, de $1000 chacun.

5 mars—Une famille d'esclaves, de la succession Thos R Beall.

Plusieurs valeur, succession Duncan & M. A. Chell.

12 mars—24 jeunes et superbes nègres domestiques, 10 tonneaux—Terrains rue Poydras, entre Gravier, Duplessis, &c.—Rapport d'Abel A Park.

13 et 14 mars—173 nègres d'habitation à coton et à sucre, de la succession Wm Lambeth et pour autres.

15 mars—Terrains avec et sans améliorations, Lafayette et Jefferson City de la faillite A. Stewart.

17 mars—Magasin et résidences dans les bâtiments Diamond, rue Tchoupitoulas, succession E. Barr.

Pour plus amples détails, voir les annonces [illegible] dans une autre partie du journal.

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison de H. Gérard & Co., est dissoute par limitation, le 15 du courant. Les affaires de la maison seront liquidées par l'un ou l'autre des associés. ETNE. GERARD, F. J. DA SILVA. Nouvelle-Orléans, 22 février 1855.

Le soussigné continuera les affaires de commission en son nom et pour son propre compte. F. J. DA SILVA. Nlle Orléans, 22 février 1855.

$100 de Récompense

SERONT payées à quiconque logera dans une prison de l'Etat le nègre HENRI, âgé de 18 ans, teint noir-rouge, ayant les yeux presque à la hauteur du front, qui [illegible] est très proéminent à la partie supérieure. Il est plus développé deux protubérances très remarquables, il semble boiteux par suite de la conformation de ses jambes qui s'écartant à partir des genoux représentent à peu près la forme d'un o majuscule.

Se taille est d'environ 4 pieds 6 pouces. Il s'est échappé de la geôle de Carrollton, il y a quelques jours, où il avait été placé après s'être réfugié à la Nlle-Orléans.

Une récompense additionnelle sera accordée à celui qui pourrait amener à conviction devant les tribunaux toute personne qui aurait recelé ledit nègre. C. A. BARRIERE & BRO., 20, rue de Chartres.

A. ROUSSET, RUE ST-CHARLES, No 92, **Horticulteur de Paris.**

A l'honneur d'informer MM. les amateurs et le public en général, qu'il vient d'augmenter son stock par de nouvelles plantes à fleurs et à fruits, en plus grand nombre que jamais [illegible]. Il offrira au choix [illegible] de plantes toutes aussi belles les unes que les autres, telles que magnolias, azalées, rhododendrons, pivoines en arbre et un grand assortiment de roses [illegible], plantes, fruitiers, cerisiers, fraisiers, bulbes et graines à fleurs &c. Nous remercions les personnes qui ont bien voulu honorer de leur confiance [illegible] Les jardins des propriétaires de l'Etat [illegible].

PIANOS, CONSOLES, MM. A. LACHENMEYER & Co. au coin des rues de Chartres et Toulouse, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de recevoir 12 magnifiques pianos construits par le célèbre facteur H Pape à Paris, d'après son nouveau système et qu'ils seront vendus publiquement à leur magasin [illegible]. Ces pianos sont parfaits à l'ouverture et [illegible] d'exécution qui ne pourra pas être dépassée. 23 fév—1

EAUX-DE-VIE. [illegible]

[illegible]

J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE Vve Clicquot Ponsardin—50 paniers en débarquement du navire Regulator, venant du Havre, à vendre par les soussignés, seuls agents. Fdo DE FUENTES & Co. 23 fev. 22, Vieille Levée.

WHISKEY NATUREL—125 barils en bon état, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 73, Tchoupitoulas.

VIN DE BORDEAUX—90 barriques et 160 caisses, en débarquement du navire Oceana et à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 73, rue Tchoupitoulas.

COGNAC—30 futailles Arnac Seignette en 1/8, 1/4 et 1/2 pipes, 16 futailles Louis la Brette do. A vendre par W F VREDENBURGH & Co., No 73, Tchoupitoulas.

CAFE JAVA—53 sacs, à vendre par W F VREDENBURGH & Co., No 73, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES patentées de 1400—100 caisses de chandelles de différentes grandeurs, à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 73, Tchoupitoulas.

CHANDELLES—200 caisses chandelles blanches, [illegible] en débarquement du navire [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co., No 15, rue Tchoupitoulas.

LIMONS—500 caisses [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co., 15, rue Tchoupitoulas.

BŒUF—30 tierçons bœuf séché [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co., 15, rue Tchoupitoulas.

SAVON—150 caisses savon [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co., 15, rue Tchoupitoulas.

PIPES—1000 pipes d'Allemagne, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 15, rue Tchoupitoulas.

Livres! Livres! Livres!

LE soussigné ayant acheté la plus grande partie des livres classiques de la librairie de madame Guérin, [illegible] à des prix extrêmement modérés. [illegible] de médecine, [illegible]. W. F. GOLDTHWAITE.

[illegible] NUMA LACOSTE, 147 rue Royale.

[illegible] NUMA LACOSTE, 147 rue Royale.

INSTITUTION ST-CHARLES, Située à Greenville, près de Carrollton, paroisse Jefferson, Louisiane.

Pensionnat, demi-pension et Externat de Jeunes Demoiselles.

Etablissement dirigé par Mme C. MACE.

Cette institution, fondée depuis un an, se recommande à l'attention du public [illegible].

[illegible]

CONDITIONS:

Pensionnaires. Le mois payable d'avance, blanchissage compris,	$22 00
Leçons de musique, [illegible]	10 00
Les parents peuvent fournir la literie.	
Demi-pensionnaires,	16 00
Externes,	6 00
Arts d'agrément payés à part.	
Piano, harpe et guitare (pour chaque instrument) par mois,	10 00
Leçons particulières de chant,	8 00
Cours de Solfège,	2 00
Dessin et Peinture,	5 00
Danse,	4 00

Nota.—Mme Macé se charge des frais du [illegible] les élèves externes qui se rendent à l'Institut St-Charles par cette voie.

La musique simplifiée.

M. FERDINAND MUZARD, le célèbre pianiste et compositeur, membre de plusieurs sociétés philharmoniques, décoré par la reine d'Espagne à l'occasion des beaux concerts qu'il a donnés à Madrid et des lectures musicales qu'il a faites au Conservatoire, prévient le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'arriver en cette ville, où il accompagne la célèbre cantatrice espagnole, qu'il nomme donna Vélèria Gomez, avec laquelle il a contracté un engagement.

Attendu que cet engagement le retiendra quelque temps en cette ville, M. Muzard met les heures de loisir à la disposition des personnes qui désirent devenir en peu de temps d'excellents musiciens.—Sa méthode a été adoptée par le Conservatoire de Madrid. Elle est la seule que suivent aujourd'hui les professeurs de musique de l'Europe. Au moyen de cette méthode, M. Muzard s'engage à faire lire et exécuter à première vue, en douze leçons, toute espèce de musique, par toute personne qui n'a que quelques faibles notions musicales. Quant aux personnes qui n'ont aucune notion de musique, et elles ne sont seulement le goût, M. Muzard se charge de les faire lire et exécuter à première vue toute espèce de musique d'opéra en 25 leçons.

S'adresser au professeur, à l'Hôtel d'Orléans, de 10 à 11 heures du matin et de 6 à 7 heures du soir. 23 fév—1m

COURBES—60 courbes en racines de chêne blanc pour construction de gros navires. On voudrait aussi une plus grande quantité à livrer dans un court délai. S'adresser à QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 13 et 15, rue St Louis.

SAUMON—75 kitts à l'usage des familles, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis.

MORUE—1800 caisses, demi et quart, 75 jambons du No en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis.

MAQUEREAUX—Maquereaux Nos 1, 2, 3, 75 demi [illegible] à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis.

HARENGS—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis.

WHISKEY—300 barils de la célèbre marque de Pike's Magnolia, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis.

RIZ—50 tierçons riz Caroline, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis.

FRUITS à l'eau de vie—440 caisses, dernière [illegible] en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis.

SARDINES A L'HUILE—50 caisses de sardines de Nantes, en quart et demi boîtes, en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux. A vendre par R. CAHUZAC & Co. 27, Vieille Levée.

80 CAISSES de 12 bouteilles vin rouge supérieur, en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 25 et 27, rue St Louis.

12 BALLES de 15,000 bouchons première qualité, [illegible] En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 25 et 27, rue St Louis.

6 QUARTS cognac Fine Champagne, Lavoisine 1825. [illegible] Champagne Vineyard Proprietor Co; En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, rue St Louis.

CIGARES DE LA HAVANE—Un stock de cigares de la Havane bien assorti, tel qu'on l'annonce et importés directement, comprenant les dimensions suivantes: Impériales, Regalia Londres, Conchas, Regalia, Millars, Coquetas, Demi do, Pressés, Entreactos, Londres, Galanes, Trabucos. Et une variété d'autres cigares, des marques de première qualité, telles que Cabana, Partagas, Pili Mitica, Flor del Paseo, Venecianas, Cortarzos, Meraline, &c, &c. J M CABALLERO, No 36, Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville.

Un fort stock des mêmes marques et de différentes autres marques, également en magasin [illegible] J M CABALLERO.

CUIVRE—Un lot de vieux cuivre, en magasin et à vendre par J M CABALLERO & Co, 36, Vieille-Levée, Entre Bienville et Douane.

SALSEPAREILLE du Mexique—Un petit lot en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARETTES CABANAS—Cigarettes de l'excellente marque Cabanas, empaquetées avec soin dans des boîtes de cent paquets, à vendre par J M CABALLERO, 36 Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

TABAC TURC—Tabac turc en boîtes de dix douzaines de paquets, à vendre par J M CABALLERO, 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 22 fév

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés: 40 pipes vin rouge Villeneuve, 17 barriques do do San Vicente, 40 barriques do do do B. M., 40 do do do Bergasse, 200 caisses vin muscat, 50 sacs amandes à coque tendre, 250 caisses savon Castille, 100 do huile d'olive de J Piagniol, 900 do do do, 25 do do de Bacigalupi, 50 do olives et cornichons, 40 barils imitation Madère, 40 do Vin d'Oporto, 60 cais. fruits au jus assortis de Teyssonneau Jr, 100 do vin rouge Regalan Médoc, 375 do vin rouge de table de premier choix, 150 do vin blanc Sauternes et Barsac, en bouteilles et demi bouteilles, 800 dames-jeannes françaises de cinq gallons, 50 caisses fraises au jus, 50 paniers champagne de Moncourt, 30 do do do en 1/2 bouteilles, 45 do do Vanoge & Co. Fdo DE FUENTES & Co, No 22, Vieille Levée. 22 fév

VIN ROUGE—En débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:—40 barriques vin B. M., à vendre par Fdo DE FUENTES & Co., 22, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Columbia, de Marseille, 400 caisses Vermouth Louis Nolly Prat & Co., 100 do vin muscat de Frontignan, 200 paniers huile Plagniol, grande et demi bouteilles, 100 caisses eau de fleurs d'oranger, 19 balles amandes Languedoc, à vendre par ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Diégon, de Marseille, 30 barriques vin rouge de Bedfors, 50 do do do Bordeaux, 150 tambours figues blanches marseillaises, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, 50 barriques vin rouge bon et ordinaire, 150 caisses do do, 80 futailles châtaignes de Lyon, à vendre par ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée.

EN magasin—30 barriques vin Bergasse, 40 do vin Bordeaux, bon ordinaire, 25 barils vin blanc Haut Sauterne, 300 caisses vin rouge Bordeaux, 100 do do do blanc Haut Sauterne, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée.

EN magasin—40 paniers champagne diverses qualités, 30 caisses fruits à l'eau de vie assortis, 30 do do au jus, 30 do eau de fleurs d'oranger, 20 do de Lucques, 25 caisses absinthe Edouard Pernaud, 20 do kirschwasser, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée.

A U DRAWBACK—60 barriques de vin du Bergasse, à vendre par E. DECHAMPS, rue St Louis 31.

ATTENDU par divers navires venant de Bordeaux, Par navire Oceana 20 barriques vin rouge; do Amérika 24 do do; 100 caisses vin rouge; do Rose Standish 46 barriques vin rouge; [illegible] do Arkadal 15 1/4 cognac; Mary-Anne 10 1/4 cognac; [illegible] A vendre par E. DECHAMPS, rue St Louis 31.

FARINE—1000 barils de superfine de l'Ohio, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co., 23, Tchoupitoulas.

PORC—100 barils de mess et de première qualité, [illegible] JOSEPH LANDIS & Co., 23, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES—[illegible] JOSEPH LANDIS & Co., 23, rue Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE ET GENIEVRE—100 [illegible] JOSEPH LANDIS & Co., 23, rue Tchoupitoulas.

JAMBON—[illegible] JOSEPH LANDIS & Co., 23, rue Tchoupitoulas.

[illegible]

Quincaillerie et Bimbeloterie.

ON OFFRE à vendre à l'amiable une excellente QUINCAILLERIE et bureau BIMBELOTERIE, [illegible]

Chapeaux, Chapeaux.

UN bel assortiment de choix de chapeaux de Panama, Bobtanis, de Campêche et chapeaux de paille [illegible] en débarquement du steamer Black Warrior, et à vendre par JOHN M. GOULD & Co, No 6, rue des Magasins.

Bottes, souliers et brodequins.

500 caisses de bottes et souliers, pour hommes, femmes et enfants, en débarquement du navire Zéphyr et du steamer Black Warrior, en vente [illegible] JOHN M. GOULD & Co, No 6, rue des Magasins.

FABRIQUE DE HARNEMENT.

E. FRIEDRICHS à l'honneur d'annoncer au public et aux amateurs de chevaux qu'il vient d'établir une fabrique de harnachements, garnitures de voiture, brides, plumets, cordons, boutons, &c. dans toutes les couleurs. Le soussigné ayant travaillé dans les premières fabriques de Paris, se charge de toutes espèces de travaux de sellerie et les livrera dans le plus bref délai, tout ce qui sera commandé dans la plus grande perfection. E. FRIEDRICHS, passementier, 94, rue St Pierre, entre Royale et Bourbon. 13 février—1m

Marchandises de Printemps.

25 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

DUREL & KUNTZ, 50 Rue Royale.

ONT reçu par les derniers arrivages, un magnifique assortiment de Marchandises de Printemps, qu'ils offriront à 25 pour cent au-dessous de leur marché qu'aucune autre maison: Mousselines imprimées à 10 cts la yarde, Barèges à dessin, couleurs variées, à 25 cts la yarde, Barèges à carreaux, Tissus toile à carreaux, Soieries à carreaux, Foulards à carreaux, Soierie noire à carreaux et à dessin, Chemisettes et Manches en jaconat, Bandes en jaconat, Broderie guipure, Toiles batiste, Orléans crêpe de Chine, Mousseline soie, [illegible] Toiles à draps, &c. Nous vendrons notre STOCK D'HIVER au prix coûtant. DUREL & KUNTZ, 50, rue Royale.

HUILE D'OLIVES de J. PLAGNIOL—500 paniers bouteilles de 24 onces; 30 do demi bouteilles; en débarquement du navire Colombie de Marseille, à vendre par PH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, rue Vieille Levée.

$25 DE RECOMPENSE.

SERONT payés à celui qui logera dans une des prisons de la ville, le nègre PIERRE, âgé d'environ 35 ans, belles dents, gros yeux, barbe et cheveux un peu gris, parlant français, anglais et espagnol, il s'emploie ordinairement dans les presses à coton et se loue partout. On croit qu'il s'est embarqué dans les bateaux à vapeur. Une récompense plus forte sera donnée à celui qui pourra prouver qu'il est la personne qui le recèle. [illegible] à Mandeville très longtemps. BAUVAGE, rue Ste Anne No 167.

ÂNES DE MALTE—Ces animaux devront être envoyés au Kentucky, s'ils ne sont pas vendus vers le 20. SOSTHÈNE THOMAS & Co., 9 rue Gravier.

Divers.

BACON—Jambons bouveaux au naturel et passés au sucre, en tierçons et demi tierçons.

BŒUF nouveau, séché et passé au sucre, en tierçons et demi tierçons.

VIEUX WHISKEY, eau de vie de pêche et de pommes, à vendre par C. M. HARVEY & Co., No 9 rue Poydras, entre Levée et Fulton.

BELLE OCCASION POUR APPRENDRE L'ANGLAIS ou l'ESPAGNOL à petits frais et en peu de temps.

24 leçons pour $10. Système nouvellement pratique, et adapté à l'intelligence des élèves. ALEX. NELSON, Professeur, rue St-Claude No 6.

CIGARES de la Havane, tabac en feuille, &c., 1,000,000 cigares de choix de la Havane, comprenant les marques des meilleures maisons. [illegible] 30 balles de tabac en feuilles, 15 caisses [illegible] de la Havane, [illegible] MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée.

Vin rouge—Vin rouge.

ATTENDU incessamment par les navires Rose Standish et Sylphide: 150 barriques vin rouge de Bordeaux, à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co., encoignure Moreau et Mandeville, Troisième District.

ATTENDU incessamment par le navire Sylphide, venant de Bordeaux, 75 barriques vin rouge bon ordinaire, pour famille, à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co., enc. Moreau et Mandeville, 3me district.

ATTENDU incessamment par le navire Rose Standish, de Bordeaux, 30 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, et à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co., encoignure Moreau et Mandeville, Troisième District.

TABAC—300 balles Vuelta de Avajo pour capes et tripes—300 do Vuelta de Arriba, do do. 150 balles de tabac mexicain de choix pour capes et tripes. Constamment en main, un assortiment complet de tabacs en feuilles, à un débit facile sur le marché, et des meilleures marques de Vuelta Abajo et Cuba.

CIGARES—500,000 cigares de la Havane, de qualités assorties: Opsalak, Camellia, Dorado, El Sol, Amalia, Manzana, Felicite, Pasos, Reyna Victoria, Bolevard, Imperial, Golden Gate, Dos Amigos, Agradable, &c. CAFE—100 sacs de café de la Havane prime vert. **Aux lithographes et fabricants de cigares.** 4 caisses de papier satiné de la plus grande dimension et de couleurs variées. BEURRE—6 caisses de beurre de Goshen, en magasin et à vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane.

Cigares de la Havane et Tabac à chiquer, Au coin des rues St-Charles et Commercial Place.

LE propriétaire de cet établissement n'épargnera aucune peine pour l'assortir des marques les plus recherchées. Aussi, son stock de tabac à chiquer ne peut être surpassé. COSTA.

EN magasin: 300 caisses vin St-Julien Médoc, 100 caisses vin Léoville et Cantenac, 150 do vin Haut Sauterne, 200 paniers huile Jaume Plagniol, 100 do do do, 100 do caisses de do en demi bouteilles, 100 do do 1. Nolly fils. A. COUTIN, 13, rue Bienville.

ABSINTHE & KIRSCH—30 caisses absinthe Ed. Pernod, 15 caisses kirsch Ed Pernod, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville.

BOUCHONS—[illegible] bouchons réguliers, [illegible] A. COUTIN, 13, rue Bienville.

SARDINES—50 caisses de 100 demi boîtes sardines Gillet, 50 caisses de 100 quarts de boîtes sardines Gillet, 25 do de 100 demi do do Bigot, 10 do de 200 quarts do do do, 35 do de 100 demi do do Gillet. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 29 jan

MAILLOT & SON, No 134, rue des Magasins,

ONT à vendre en magasin à des prix les plus raisonnables: 250 barils brandy du pays, 115 do genièvre do, 100 do rhum do. Les marchands sont [illegible] que les marques ne sont pas contrefaites, sont toujours garanties. MAILLOT & SON, Successeurs de WERNER & MAILLOT, 134, rue des Magasins.

F. MALLARD, RUE ROYALE 67,

REÇOIT en ce moment par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, un très joli choix de marchandises qu'il vendra au plus bas prix du marché.

Glaces de toutes dimensions avec encadrement, d'un goût tout nouveau, bureaux ministres assortis et palissandre, prie-dieu, chaises et fauteuils, tables, étagères et autres meubles de fantaisie pour étrennes, chaises de piano et cahier de musique.

Un grand choix de papier mâché de Birmingham, plaqué albatas et argenteries, coutellerie, grand choix de services de table en porcelaine blanche et décorée, services à dessert thé et café, cristaux en ligne de table.

Vases, jardinières, flambeaux, statuettes, pendules, porcelaine très richement décorées, services de lavabos complets, fleurs artificielles pour jardinières, vases et colibris.

Toujours en magasin [illegible] et en magasin, meubles de [illegible] à coucher, salon, et salle à manger, meubles [illegible] et en crin.

Etoffes à rideaux laines, brocatelle, damas de l'Inde, damas laine et soie et tout laine algérienne, rideaux de [illegible] et mousseline, franges et sarreaux, [illegible] grand assortiment de passementerie, transparents pour fenêtres, corniches et patères.

ATTENTION.

Voulant définitivement solder son stock de tapis, il offre ses velours anglais à $ 2, Brussels tapestry $ 1 et, [illegible] 1 1/2, ingrains 90 et 50 cents.

NOUVEAU MAGASIN,

86, RUE ROYALE, 86.

EXCELLENTE OCCASION!

LE soussigné, venant d'arriver de New-York avec un grand assortiment de choix de MARCHANDISES SECHES, engage respectueusement les dames à venir les examiner; elles se composent principalement de: Cols brodés, de $0 à $1. 50, Manches brodées, de $0 à $1. 50, [illegible] de $1. 50 à $18, [illegible] à $1. 50, Robes de soirée bien volantées, [illegible], Soieries à carreaux et à raies, [illegible].

Un assortiment de bonneterie les mieux assortis de cette ville.

Il est impossible d'énumérer les articles dans le journal [illegible]. G. G. DUREL, Rue Royale, No 86.

MARCHANDISES NOUVELLES.

LE soussigné vient de recevoir un nouvel envoi de [illegible].

[illegible]

Le navire norvégien OCEANA, capitaine [illegible] en déchargement [illegible]. Les consignataires sont requis de venir prendre [illegible]. C. CAVAROC & Co., 146, rue Royale.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire OCEANA, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. C. CAVAROC & Co., 146, rue Royale.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

LES sociétaires sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu dimanche, prochain, 25 courant, à 4 1/2 heures de l'après-midi. JOS GROUTE, Secrétaire.

$5 DE RECOMPENSE.

UN CHIEN à rats, robe noire, longue queue et tache de feu aux pattes, à la poitrine et aux yeux, a été volé [illegible] 11 courant, quelques minutes après le départ de M. Godard.

Le chien répond au nom de Watch. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le conduira à l'adresse ci-dessous, ou qui donnera des renseignements positifs à cet effet. C. LABORDE, 341, rue Bourgogne, entre Ste Anne et Dumaine.

ON demande, sur une habitation peu éloignée de la ville, UNE DAME de moyen âge, parlant et écrivant le français et l'anglais, et qui soit bonne couturière, pour prendre charge du ménage d'un garçon. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser à Mme GEORGE, à l'Hôtel Conti.

ON demande une bonne cuisinière au No 31, rue de la Commune.

Produits d'Espagne.

ATTENDU par la barque Sempronia, et en magasin: 125 barriques vin de la marque bien connue de Roig y Font—24 quarts do do, 20 barils Garbanzos, 8 demi pipes Anisado de Mallorca, 15 barils Graines de Canarie, 150 barils grosses Olives de Séville, 15 do thon en saumure, 300 jarres d'huile, 200 rames de papier à cigarettes Flems, 15 grosses de cartes à jouer St-Merty, 10 barils sardines pressées. A vendre par PABLO GELPI, [illegible] Vieille Levée.

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.

LA PHARMACIE DE J. [illegible], rue Dumaine, vis-à-vis le marché [illegible]. Pour les conditions s'adresser sur les lieux.

M. HUBERT DEPARCQ est prié de passer au Consulat de Belgique. M. MEUGENS, No 31, rue de la Commune.

V. HEBERT & Co, 149, Rue de Chartres. **ALMANACHS**

REÇU un nouvel envoi des ALMANACHS COMIQUE, DROLATIQUE, PROPHETIQUE, DE L'ILLUSTRATION, ASTROLOGIQUE, DE POLICHINELLE, POUR RIRE, DE LA MERE CIGOGNE, &c, &c.

V. HEBERT & Co, Libraires, 149, rue de Chartres. ILLUSTRATION DE PARIS.

AVIS—Abonnements par steamer HEBDOMADAIRE et SEMI-MENSUELS. Les premiers numéros de l'année 1855 ont été reçus.

Journaux français: ABONNEMENTS à TOUS les journaux d'ARTS, de SCIENCES, de LITTERATURE et de MODES.

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison J. N. ROBERT & Co, est dissoute d'un commun accord à partir d'aujourd'hui. J. N. ROBERT, ARNAUD PEPIN. Nlle-Orléans, 1er janvier 1855.

Avis de Société.

LE soussigné ayant acheté tout l'intérêt de J. N. ROBERT dans l'ancienne société, a associé à ses affaires MM. J. TRICOTTE et G. P. BLANCARD et continuera le même genre d'affaires sous la raison A. PEPIN & Co. AD. PEPIN. Nlle-Orléans, 5 février 1855.

AUX CITOYENS DE LA NLLE-ORLEANS.

LE docteur le plus célèbre est arrivé à la Nlle-Orléans et opère journellement des cures merveilleuses.

Le Dr SHERIDAN, de l'hôpital de Mme Stephen, dans la ville de Dublin, rend tous les jours LA VUE AUX AVEUGLES ET L'OUIE AUX SOURDS, il guérit les cancers sans l'aide des instruments et sans aucun danger. Il guérit aussi les hémorroïdes immédiatement. Les personnes qui sont sujettes aux crises devraient s'adresser au Docteur, qui pourrait en bien vite guérir le rhumatisme sur le champ. Il fait pousser une belle chevelure sur les têtes chauves. Le Dr Sheridan guérit, en vingt ou cinq jours, les affections gutturales les plus invétérées [illegible] à la première visite, sans perte de temps pour le malade.

Le Docteur permet au public de le voir rendant la vue aux aveugles. Son diplôme est suspendu dans son cabinet.

Son cabinet est au No 32, Cercle Tivoli, à l'encoignure de la rue Tréme. On peut le consulter depuis 8 heures du matin à 6 heures du soir.

EN débarquement du navire Northern Chief, de Boston: 300 caisses, demi et quarts de morue, [illegible] barils, 2 do de maquereaux, [illegible] 50 barils harengs, [illegible] 100 caisses fromage, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis.

FRUITS à l'eau de vie—60 caisses fruits en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis.

WHISKEY—En débarquement du steamer [illegible], 100 barils de la marque de Pike's Magnolia, et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis.

CHANGE—Change sur Bordeaux payable à Paris. A vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Judith, venant du Havre, 4 caisses Cognac, marque Appert, 50 caisses vin de Bourgogne, 280 paniers Champagne, 4 tonneaux de Gruyère, 60 caisses champignons en 1/2 boîtes. A vendre par SOSTHENE THOMAS, 9, rue des Gravier.

ARNOUX, Encoignure Chartres et Ste Anne, MAISON FONTAINE.

ANNONCE un rabais sur le prix de ses marchandises, sans exception, pour cause de liquidation. Il ne vendra plus qu'au comptant.

SAUCES, cornichons, &c. anglais—En débarquement du navire [illegible] John H. Jarvis et Pyramid, venant de Londres: 100 doz. sauces de Worcester, 150 do cornichons anglais, 50 do sauces assorties, 500 boîtes en ferblanc, biscuits crackwell. A vendre par O. VALETON & Co., No 25, rue Tchoupitoulas.

ALE d'Ecosse—200 pipes ale forte, de Harry, en débarquement du navire Calcutta, venant de Pyramid et à vendre par O VALETON & Co, No 25, rue Tchoupitoulas.

PORTER de Londres—100 pipes Porter de Londres de R B Byass, en débarquement du navire Glascow, à vendre par O. VALETON & Co, No 25, rue Tchoupitoulas.

AUX MARCHANDS.

LE soussigné devant sous peu renouveler entièrement son stock et compléter son assortiment offre à ses clients de la ville et de la campagne son assortiment actuel aux prix les plus modérés et même au-dessous du cours et à des conditions avantageuses.

Son stock se compose d'un assortiment de mercerie, bonneterie, brosserie, parfumerie, rubannerie, coutellerie, ganterie, et également: Peignes de toutes sortes, papier à lettre et à cahier, cartes à jouer, rubans de velours, dentelle fil et coton; enfin un assortiment convenable aux modistes, aux couturières, aux marchands colporteurs, aux marchands aux rabais, et tous les marchands détaillants en général. P M CHASSANIOL, encoignure Chartres et Conti.

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX, 108, Rue de Chartres, 108.

CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter son entrepôt au No 108, rue de Chartres, deux portes au-dessous de son ancien établissement, où elle reçoit en ce moment, par le *Wurtemberg*, un vaste assortiment de nouveautés parisiennes en PAPIERS PEINTS. Cet assortiment, complet en ce moment, sera alimenté par les arrivages d'Europe pendant la saison, et les acheteurs seront ainsi à même de rencontrer en tout temps chez M. DELCROIX des marchandises inaccessibles pour leur fraîcheur.

Tous les papiers de M. Delcroix sortent des meilleures manufactures d'Europe, et son assortiment de papiers [illegible] et quant aux prix, on pourra s'assurer qu'ils sont excessivement modiques.

Les papiers de luxe, de leur côté, ne laissent rien à désirer: élégance de dessin, richesse de coloris, etc., etc. Il est inutile d'entrer ici dans un détail des variétés qui se trouvent dans cet entrepôt; il suffit de dire que l'on y rencontre tout ce qui se rattache à la ligne des papiers peints. DELCROIX, 108, Chartres.

G. LAVIE, e. 3, rue St. Charles, Entre Canal et Commun.

A reçu par les derniers arrivages d'Europe, l'assortiment complet de ses marchandises pour la saison d'hiver, consistant en: Chemises de toile et de coton de toutes qualités, Caleçons et Gilets de soie, de flanelle, de mérinos, de coton et de coton, Chaussettes de soie, de coton, [illegible], Cravates et cols, [illegible], Gants de soie et de laine, assortis, [illegible].

Parfumerie fine des premières maisons de Paris, [illegible] Cigares et Blagues à tabac, Couteaux de poche anglais et français, [illegible], Porte-monnaie pour hommes et pour dames, [illegible]

[illegible]

Un approvisionnement [illegible]

[illegible] A. DE VIGNE & Co.

[illegible]

[illegible] J B CURIEN, 23, rue Toulouse.

FREDERIC THOMAS, Encanteur & Commissionnaire, No 108, Passage de la Bourse,

OFFRE ses services à ses amis et au public pour la vente aux enchères de toutes espèces de biens-fonds, esclaves, meubles, marchandises, &c. Toutes les affaires qui lui seront confiées seront remplies avec exactitude et promptitude.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 15 février 1855.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au fonds de cette Compagnie qu'un versement de cinq pour cent sera dû et devra être fait au bureau de cette compagnie, jeudi, 8 mars 1855. Par ordre de la Direction. JOHN CALHOUN, secrétaire.

COLLEGE ST-JOSEPH, A Bardstown, Kentucky.

JE me chargerai des enfants que les parents désireront envoyer à ce collège. Je partirai de la Nouvelle-Orléans pour le Kentucky vers le 8 mars. S'adresser à MM. Brown, Johnston & Co, No 36, rue du Camp. J. F. QUEEN, Agent.

AVIS.

PAR acte passé pardevant A. Ducatel, notaire public, le 19 février 1855, le soussigné a associé à ses affaires son fils, Emile Prats, et continuera le même genre d'affaires sous la raison de José Prats & Co. JOSE PRATS.

H. CLOSTERMANN & Co. Successeurs de H. Tautré & Co., 44, rue de Chartres.

Ont reçu par les navires [illegible], Wurtemberg et Henry Grinnell, du Havre: DRY GOODS. Un riche assortiment d'[illegible], Gants et mitaines filet Egyptien, Gants soie couleurs, noirs et blancs, Mouchoirs fil et [illegible], Chaussettes en fil pour homme, Peignes de toute description, Parfumeries assorties. Toujours en magasin: Un grand assortiment de bonneterie, Foulards soie, mouchoirs brodés, Rubans taffetas noir, tous les numéros, Fil de coton, [illegible]. Les marchands sont priés de venir visiter notre assortiment, qui est très varié. H. CLOSTERMAN & Co., 44, rue de Chartres.

ABSINTHE SUISSE—60 caisses de la marque A. F. Berger, en débarquement du navire Henry Grinnell, du Havre, à vendre par J B PREAU & Co. 31 et 33, rue Gravier.

KIRSCH—20 caisses de la marque E. F. Berger, en débarquement du navire Henry Grinnell, du Havre, à vendre par J B PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier.

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux: 500 caisses vin rouge, St Julien, 12 bouteilles; 45 barils vin blanc Haut Sauterne; 12 barriques vin rouge Deyrie Margeux, 18 demi do do do. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis.

VIN ROUGE—1060 caisses vin rouge, avec capsules et étiquettes, en débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée.

VIN ROUGE—500 caisses vin rouge, avec capsules et étiquettes, pour le marché de Mexique, en douane et à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée.

Marchandises nouvelles Reçues par l'Empire City.

500 paires pantalons cotonnade française pour enfans, 200 sacs cotonnade américaine, pour collège. A vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

CHEMISES DE PEAU pour hommes—Reçues par l'Empire City: 100 douzaines coton écru léger pour l'été, 30 do soie, article nouveau; 20 do écru do; 60 do mérinos et flanelle légère, &c. A vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

CHEMISES D'ENFANS—100 douzaines chemises de mousseline coton pour enfans et jeunes gens, reçues par l'Empire City, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

CHAUSSETTES D'ENFANS—200 douzaines chaussettes coton écru, unies et rayées, à vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

LOPEZ & Co., Fabricants de Chocolat à la vapeur ET CONFISEURS, 91 RUE CHARTRES, Encoignure Conti. Gros et Détail. Nouvelle-Orléans.

Aux confiseurs et distillateurs.

6 barils essence d'amandes et de pêches, 1000 livres amandes amères, 50 caisses amandes douces fraîches, 18 barils amandes douces pour dragées, 6 do gomme arabique en sorte, 10 do Sénégal en sorte, 400 kilos réglisse grande suisse, 500 do sucre de [illegible], 50 do anis vert, 50 do anis étoilé, 250 do semence de fenouil, 300 do [illegible], 20 do noix muscades, 20 do clous de girofle, 100 do cannelle, [illegible] 25 do de noyaux, à vendre par F. CUSACHS FRERE & Co., coin St-Philippe et Royale.

FROMAGES de gruyère—6 tonneaux fromage de Gruyère, 6 caisses fromages de Hollande, 6 futailles absinthe suisse, 3000 dames-jeannes françaises de 1, 2, 3 et 5 gallons, en débarquement des navires Wurtemberg et Henry Grinnell, venant du Havre, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, Nos 9 et 10, rue Jefferson.

30 quarts eau de vie de Cognac, 25 caisses fruits à l'eau de vie, abricots, prunes, poires et pêches, 10 caisses et 10 demi do fruits au jus assortis. En débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux, et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., Nos 9 et 10, rue Jefferson.

DAMEJEANNES—4000 dames-jeannes de 1, 2 et 3 gallons, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson, 12, Toulouse.

EN débarquement du Regulator, du Havre, et à vendre par le soussigné: 1 tonneaux Gruyère suisse, 20 caisses fromages, [illegible] JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson, 12 rue Toulouse.

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux et à vendre par le soussigné—200 caisses prunes, 300 caisses fruits [illegible], JOS LANATA, 11, rue Jefferson, et 12 rue Toulouse.

EN DEBARQUEMENT du Henry Grinnell du Havre, et à vendre par le soussigné: 40 caisses crème de cognac, 10 tonneaux gruyère suisse. A vendre par JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson & 12 rue Toulouse.

Demande d'emploi.

UN Français depuis longtemps versé dans l'enseignement, désire trouver une place de professeur dans une famille à la campagne, pour faire l'éducation des enfants. Il fournira les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille.

MAGASIN DE TAPIS, Rue de Chartres, No 23,

REÇU tout récemment de l'Angleterre et du Nord: Médaillons, tapis velours et de Bruxelles, tapis Bruxelles, à 3 plis, Ingrains, vénitiens, un grand assortiment de diverses qualités et de beaux dessins, coupées pour les appartements de toutes dimensions. Aussi: descente, courses de pianos et de tables, dessous de table en toile, tapisseries d'escalier, nattes, cris, une grande variété de paillassons, &c. &c. Le tout est offert aux plus bas prix du marché, en gros et en détail, par A. BROUSSEAU & Co.

M. BOLMAIN, Horticulteur français, Rue du Camp, 93,

Annonce respectueusement aux amateurs et au public en général, qu'il vient de recevoir récemment toute espèce de plantes les plus rares et les plus variées, consistant en un grand assortiment de Roses greffées et non greffées, Collections toutes espèces et variétés. Aussi un très grand assortiment d'Arbres fruitiers et Vignes. Graines et Semis de toutes espèces; [illegible] plantes ornementales; lesquelles il offre aux prix les plus modérés, voulant terminer son stock au plus vite possible, M. Bolmain remercie les amateurs qui lui ont accordé leur patronage et sollicite encore leur visite, étant assuré de satisfaire leur exigence.

ATTENDU incessamment par le navire Amerika, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 650 caisses vin rouge de 1852; 15 do vin blanc Haut Sauterne de 1851; J. D. & Co, 20 barils vin blanc do de 1852; 10 quarts pipes Cognac Lengel, de preuve; 18 do do do Rochelle, de preuve. B. TALAMON, 181, rue Royale.

ATTENDU incessamment par le Rose Standish, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—74 barriques vin rouge St. Estèphe et Médoc, 24 barils vin blanc Haut Sauterne, 5 demi barriques vin rouge St. Julien Médoc, 5 balles de 50,000 bouchons chaque, polies, 8 do de 20 mes chaque régalier, 1 caisse contenant 50,000 étiquettes à vin. B. TALAMON, 181, rue Royale.

ATTENDU incessamment par l'Arendal, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 15 quarts pipes Cognac Rochelle, de preuve, Lengel, 1/2 et 19/4 do do Henry Sutton 1830 et 1831, 12 barriques vin rouge Montferrand, 8 do do St Estèphe, 17 barils vin blanc Sauternes, 20 barriques vin blanc do. B. TALAMON, 181, rue Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné: 15 caisses de prunes d'Ente en boîtes de fantaisie, 10 do do do au jus. B. TALAMON, 181, rue Royale.

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 1 caisse de 50 demi boîtes truffes du Périgord, [illegible] O. VALETON & Co, 25 rue St Louis.

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 113 caisses de 12 bouteilles vin [illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné—40 paniers bouteille de Bass, JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson et 12, rue Toulouse.

CHAMPAGNE—30 paniers "Duco Grap", en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Henry Grinnell du Havre, venant du Havre, à vendre par R. CAHUZAC & Co., No 30, Vieille Levée.

TABAC—[illegible] balles tabac mexicain en feuilles [illegible]

TABAC CUBA—[illegible] A. DE VIGNE & Co.

[illegible]

JOHN M. GOULD & Co, No 6, rue des Magasins.

MAILLOT & SON, No 134, rue des Magasins, Importateurs de Vins, Eau de vie, &c et fabricants de liqueurs du pays.

PENSION.

UNE famille composée de deux personnes, ayant plus de logement qu'il ne lui en faut, pourrait loger un deux jeunes chambres, bien garnies, [illegible] à la galerie, avec la pension. Le prix sera modéré car on désire avoir un bon pensionnaire. S'adresser à E. Z. au bureau de ce journal.

AVIS IMPORTANT AUX LECTEURS DE L'ABEILLE.

LES soussignés ayant positivement résolu de ne garder aucune de leurs marchandises pour la saison prochaine, annoncent à leurs clients et à leurs nombreux clients, qu'ils sont disposés à leur faire un rabais énorme sur tous les articles de leur magasin qui leur restent en magasin. Articles de lampes, cristaux, argenterie et [illegible].

Nous avons l'honneur d'informer MM. les marchands de la campagne que nous avons toujours en main des articles qui leur conviennent, à 25 0/0 au-dessous du cours.

Messieurs les étrangers qui se trouvent en ville sont également prévenus, qu'ils pourraient peut-être trouver ce qu'ils veulent chez nous les marchandises dont ils peuvent avoir besoin. C. LAROUSSINI & Cie, Maison Bouge, No 1 sur la Levée, près le Marché aux Légumes.

VENTE D'OBJETS DE MENAGE pour cause de changement de genre d'affaires.

No 17 rue du Camp.

LES soussignés étant sur le point de commencer un autre genre de commerce, offrent le magasin au public qu'ils assortiment qu'ils ont maintenant en magasin à des prix réduits, à faire des achats, chez eux. Cet assortiment comprend entre autres objets:

Porte-huiliers plaqués	Porcelaine, vaisselle
Tabatières plaquées	Faïence
Cafetières	Services riches, vases
Candélabres	Services à thé riches
Services à thé plaqués	Objets en verre taillé
Cuillères et fourchettes plaquées	Objets en verre moulé
Objets d'étain	Objets en verre ordinaire
Objets d'étain poli	Lampes solaires
Objets de tôle vernie	Lampes modérateur
Porcelaine	Girandoles
Ustensiles en fer	Candélabres
Ustensiles en bois	Garde cendres et chenets
Paniers, balais	Pelles, pincettes, écouvillons
Brosses	Porte-manteaux
Cuillères et fourchettes	Ustensiles de cuisine

formant le plus grand choix et le plus bel assortiment qu'on puisse trouver en ville. Les personnes qui se proposent de monter un ménage trouveront un avantage à voir notre assortiment qui est complet pour ceux qui sont sur le point de partir pour [illegible]. S. BROWER & Co., 17 rue du Camp.

Magasin de Meubles. GROSJEAN & BENETEAU, Rue Bienville, No 52, Enc. Passage de la Bourse,

ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et l'Ouest, tels que: Lits, bureaux, toilettes, armoires, de à glace, armoires et bois de rose, chaises, tables de toutes dimensions, sofas, divans, mobiliers de salons en bois de rose, de palissandre, en bois de noyer, en bois d'acajou, en bois peint (chambres), matelas élastiques et en crin, &c. &c.

Ils se chargent aussi de la réparation des meubles et prennent des meubles en échange et en magasin.

INDIENNES NOUVELLES POUR LE PRINTEMPS.

LE soussigné offre à vendre à des prix au-dessous du cours et à des conditions libérales les articles ci-après, en débarquement du navire Osmego, de New-York: 30 caisses indiennes des premières marques, 5 do cotonnades nouvelles, 6 do jaconat anglais, 2000 pièces brin coton 5/4 et 9 yards, 10 caisses coutils Hamilton, 15 do coutil deuils. Toujours en magasin, articles pour habitants et pour familles. Messieurs les marchands de la ville comme ceux de la campagne, sont priés de venir visiter mon stock avant d'aller ailleurs. LOUIS DUCOURNAU, 25, rue de Chartres.

Merveilleuse Rapidité!

ARRIVÉE des ATTAKAPAS et du BAYOU TECHE en DIX HEURES, via le Chemin de Fer et l'Express Lightning, par des diligences et des paquebots.

A PARTIR de ce mois, nous ouvrirons la route de la malle "Express Lightning" pour les Attakapas.

Au lieu de partir de Donaldsonville, comme auparavant, l'Express Lightning se rendra au chemin de fer de la Nlle-Orléans et des Opelousas, dont il y a [illegible] Tigerville, distance de 38 milles, [illegible] Centreville et Franklin, et arrivera [illegible].

[illegible]

Cols Victoria, riches et du dernier goût.

Broderies à la mode, dentelles, Au magasin à bon marché de Harty,

185 RUE DU CAMP 185

COLLERETTES en valenciennes et dentelle; Collerettes en dentelle, Morton et guipure; Bandes jaconat, riches et brodées; Cols valenciennes et dentelle; Cols mousseline suisse et jaconat brodés; Cols et manchettes de Morton; Mouchettes mousseline suisse et jaconat, brodées; Chemisettes, cols et manchettes [illegible].

Le soussigné appelle l'attention des dames sur [illegible] que jamais. HORACE HARTY.

Auguste Lasserre, Successeur de son père, coutelier et fabricant d'instruments de chirurgie,

A L'HONNEUR de prévenir le public en général et messieurs les médecins en particulier qu'on trouvera toujours dans son magasin, [illegible] No 3, rue Chartres, un assortiment complet d'instruments de chirurgie [illegible] et couteaux de poche [illegible]. AUG. LASSERRE.

CAVELIER & MAXENT, Importateurs de Vins de Bordeaux, No 50, Rue Toulouse. Entre les rues Chartres et Royale.

ONT constamment en main les célèbres marques de C. C. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory.

AVIS.

CAVELIER & MAXENT ont transféré leurs magasins de la rue Royale No 109, à la rue Toulouse No. 50, entre les rues Chartres et Royale.

DIVERS—Vin rouge en barriques et en caisses, différents crus vin blanc en barils et en caisses vin de Bergasse en barriques; eaux de vie des marques Henry Sutton 1800 & 1831, M Daniel, Martel, J. Durassing fine Champagne; eau verte, marasquin, importation directe. Vermouth, Champagne de différentes marques, en grandes et en demi bouteilles, olives Amandes, anchois, cornichons, huile d'olive de Jas Plagniol en paniers et en caisses, grandes et demi bouteilles, pet le pois en grandes, demi et quarts de boîtes, moutarde de Louit Frères, eau de fleurs d'oranger, grands et modèle moyen; sirops français, prunes sèches en pobans et en boîtes de fantaisie, bouteilles régalières et polies, dames-jeannes de 1, 2, 3 et 4 gallons en magasin et à vendre par B. TALAMON, 181, rue Royale.

Certificats de prime.

LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Crescent et de Home. GEO GOTTSCHALK, Courtier, No 59 rue de la Commune.

CONFITURES—[illegible] caisses gelée de Goyave, en débarquement du brick Samuel J. Peter, venant de la Havane, à vendre par VALLS & SANBOLA, 83 rue Tchoupitoulas.

COUTELLERIE ANGLAISE

REÇU directement d'Angleterre un assortiment de couteaux de table, de [illegible] à dessert [illegible]. Aussi—Couverts galvanisés. Cuillers à soupe et cuillers à thé. Nous invitons les familles qui ont besoin de ces articles à venir voir notre assortiment, qui sera offert à très BON MARCHE par URIAH A. POLLARD & Co, No 76, rue du Canal, près de Chartres.

Encoignure Magasins et Commune.

LES soussignés ont maintenant en mains et constamment d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, bon vendables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de marchandises sèches comprend les articles suivants: COTONNADES, [illegible] COTONS, [illegible], LANSEYS et JEANS du Kentucky et de Georgie; LINGES, [illegible] FLANELLES, [illegible]; COTONNADE et DENIMS [illegible]; MOUCHOIRS MADRAS et imitation [illegible]; BASINETS bleu, noir et mêlé, CALICOS, guinghams, [illegible]; CALICOS mérinos, ALPACCAS [illegible]; BAS, chaussettes [illegible]; MOUSSELINES SUISSES, [illegible]; TOILE D'IRLANDE; BRETELLES [illegible]; PARAPLUIES en soie et coton. NORTH BROTHERS & Co.

DIVERS—[illegible] caisses vin muscat, 900 paniers huile d'olives, 100 caisses do do, 70 do olives et cornichons, 40 barils madère imitation, 40 do vin de Bourgogne, 30 caisses fruits au jus assortis, 20 paniers huile d'olives [illegible], 30 caisses fraises au jus, 100 do vin rouge, 375 do do 1re qualité, 100 do vin blanc, 50 paniers champagne de Moncourt, 20 do do en demi bouteilles, 45 do do de Vanoge & Co, 200 dames-jeannes françaises de 5 gallons. En magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Denmark, de Bordeaux: 12 barriques vin rouge Chasseur Médoc, 20 do do St-Emilion, 14 do do St Estèphe, 12 1/2 do do St Emilion, [illegible] St Julien, [illegible] 500 1/2 boîtes champignons. A vendre par PERSOS FRERES, 347 et 349, rue Royale enc Dumaine.

1,000,000 Cigares de la Havane, d'importation directe, et consistant des marques des plus célèbres, telles que: Cabanas, Partagas, Upman, &c. &c. 400 boîtes sucre jaune et blanc de la Havane, 50 sacs cacao de Guayaquil, 60 balles tabac de 1ère qualité, pour enveloppes; 10 balles mini de Cuba; En magasin et en débarquement du brick Samuel G. Peter de la Havane, et à vendre par G. de BISSER & Co., 76 rue des Magasins.

Cigares de la Havane.

[illegible] rue [illegible] de la Vierge, No 94, rue [illegible]

[illegible] de cet établissement [illegible] des meilleures marques. [illegible] du tabac à chiquer des [illegible]. LACOSTA.